

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 2 mars 2015, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

4.- RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL

- a) rapport du maire;
- b) état des revenus et dépenses;

5.- QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

6.- RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS

7.- ACCEPTATION DES COMPTES

- a) comptes du mois;

8.- OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

- a) acceptation de soumission pour l'évaluation, les plans, les devis et la surveillance de travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc au centre-ville de Gaspé;
- b) conception, fabrication et livraison de matériel graphique - Berceau du Canada;
- c) ouverture de soumission – programme annuel d'entretien et d'essai pour les systèmes avertisseurs incendie;

9.- SERVICES MUNICIPAUX

9.1 Protection contre les incendies

9.2 Urbanisme, aménagement et environnement

9.3 Loisirs et culture

9.4 Travaux publics

- a) travaux de remplacement de panneaux électriques à l'usine de traitement des eaux usées de Gaspé;
- b) paiement de facture – travaux excédentaires - leg centre de ski;
- c) paiement de facture – Serrurerie la Clé D'Or – hôtel de ville;
- d) paiement de facture - Groupe Voyer Inc.;
- e) achat de pièces des systèmes de chloration;

9.5 Services administratifs

- a) contribution financière 2015 au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé Inc.;
- b) entente de prescription avec les Pêcheries Marinard;
- c) acceptation de la proposition de la MRC – Rocher Percé pour le traitement des boues de fosses septiques;
- d) modification de la résolution 15-02-45 – Paiement de factures – Plante Vacuum transports et fils Ltée.;

9.6 Services juridiques et Greffe

9.7 Direction générale

- a) autorisation de signature – addenda au protocole d'entente – MÉTRO QUÉBEC IMMOBILIER INC.;
- b) collecte et transport des matières résiduelles 2015-2016 – Demande au MAMOT;
- c) attribution du poste de lieutenant à la caserne de Rosebridge et de deux postes de lieutenant à la caserne de Gaspé;

10.- ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11.- AVIS DE MOTION

12.- RAPPORT DES COMITÉS

13.- AFFAIRES NOUVELLES

- a)
- b)
- c)
- d)

14.- QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale : 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

Isabelle Vézina,
Greffière